

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

Commission Thématique N°4 : Information et sensibilisation

Compte rendu de la réunion du 23 octobre 2012

Etaient présents :

Mme AINAOUI Méлина, animatrice du SAGE de la Sensée.

Mr ALTIERI Franco, Conseiller Municipal de Sailly-en-Ostrevant.

Mr HECQUET Guy, Président de la Commission Thématique N°4.

Mr DELCROIX Jean-Louis, représentant l'association du MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douaisis.

Mr HERBO Gustave, Président de l'association du MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douaisis.

Mr THIEBAUT Fabrice, chargé de mission à l'Institution Interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée.

Absents, excusés :

Mme AUBERT Géraldine, représentant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Mr BAUMLIN Nadine, représentant la DDTM du Nord.

Mr BOURLET Christian, Maire Adjoint de Neuville-sur-Escaut.

Mme BOUTTEMY Marie-Claire, Maire Adjointe de Frémicourt.

Mr CANDAT Jean-Louis, Conseiller Municipal de Vaulx-Vraucourt.

Mr CARON Sylvain, représentant de la DREAL Nord – Pas-de-Calais.

Mr CAULIER Paul, représentant de NOREADE.

Mr COMPAGNONI Bruno, Conseiller Municipal de Paillencourt.

Mme CONSELIN Katy, Conseillère Municipal d'Aubencœur-au-Bac.

Mr DANEL Stéphane, Conseiller Municipal de Sains-les-Marquion.

Mr DELABRE Jean-Marc, représentant l'Hôtellerie de Plein Air 59.

Mr DELEBECQUE Patrick, représentant la DDE du Nord.

Mr DELSAUX Jean-Pierre, Maire Adjoint de Raillencourt-Sainte-olle.

Mme DEPRET Brigitte, représentant l'Inspection de l'Education Nationale, circonscription de Douai/Cantin.

Mme DERNONCOURT Tiphaine, représentant la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Mme DEROUBAIX Anne-Sophie, Maire de Sailly-en-Ostrevant.

Mme DESMAZIERES Martine, Conseillère Municipal d'Oisy-le-Verger.

Mme DEVIGNES Chantal, Conseillère Municipal d'Avesnes-le-Sec.

Mr FAILLIE Jean-Claude, Maire Adjoint de Raillencourt-Sainte-olle.

Mr FASCIAUX Jean-Luc, Maire d'Estrun.

Mme FINET Myriam, représentant la CC des Vertes Vallées.

Mme GLACET Jean-Marie, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord.

Mr GODART Gérald, Conseiller Municipal de Ficheux.

Mr GRIMONPREZ Jean-Luc, Conseiller Municipal de Bienviller-au-Bois.

Mr HOQUET Jean-Claude, Conseiller Général du Pas-de-Calais.
Mme LANDRE Stéphanie, représentant la Communauté de Communes de l'Ouest Cambrésis.
Mr LECLERCQ Didier, Conseiller Municipal de Sailly-en-Ostrevent.
Mme LEGOFF Thérèse, Présidente de l'association Ostrevant Bouchain Environnement.
Mme LENOIR Claudine, Conseillère Municipal d'Estrées.
Mme LETRUCQ Françoise, Maire adjointe d'Hermies.
Mr LIBERAL Jean-Maurice, Conseiller Municipal de Lécuse.
Mr MARQUANT Régis, Maire Adjoint d'Aubenchoul-au-Bac.
Mr PALMIOTTI Sébastien, représentant le Syndicat Mixte du SCOT du Cambrésis.
Mr PETIT Jacques, Conseiller Municipal de Marquion.
Mme PICQUE Odille, représentant l'association du MNLE.
Mr POULAIN Gilles, Maire de Brunémont.
Mr PRETTRE Michel, Maire d'Aubenchoul-au-Bac.
Mr RENARD Jean-Marc, Conseiller Municipal de Marcq-en-Ostrevent.
Mr RINGEVAL Maryvonne, Maire de Raillencourt-Sainte-olle.
Mr ROUSSEZ Yves, représentant le Syndicat de Faucardement de la Sensée.
Mr THIEVET Christian, Maire de Vis-en-Artois.

Mr HECQUET Guy introduit la réunion en présentant l'ordre du jour. Il cède ensuite la parole à **Mme AINAOUI Méлина** afin de poursuivre le déroulement de la réunion.

La présentation est jointe en annexe.

Mr THIEBAUT Fabrice ajoute que les documents de l'Etat initial seront présentés lors de la prochaine CLE du 14 novembre 2012 à Vis-en-Artois. Il sera toujours possible de recueillir des critiques après la CLE. Il précise que l'Etat des lieux est constitué de trois documents, Etat initial, Diagnostic et Tendances et scénarii, dont le but est de fixer des objectifs et de mettre en place des actions pour les atteindre, sur le périmètre du SAGE. **Mr THIEBAUT Fabrice** ajoute que la validation du SAGE est prévu pour 2015 et 2014 sera principalement dédiée à l'enquête public du document.

Mr HERBO Gustave signale que le SAGE sera donc opposable en 2015.

Mr ALTIERI Franco demande si des analyses sur l'eau potable sont effectuées.

Mr THIEBAUT Fabrice répond que l'ARS se charge d'analyser les eaux dédiées à la consommation mais qu'il ne connaît pas la fréquence de leurs analyses.

Mr HERBO Gustave déclare que les perchlorates dans l'eau potable doivent être connus depuis longtemps par l'ARS. Puis il ajoute qu'il serait intéressant de connaître les volumes d'eau respectivement prélevés de la nappe par l'industrie, l'agriculture et pour l'eau potable.

Mr THIEBAUT Fabrice ajoute que cela consistera la base de l'Etat des lieux et permettra de définir une gestion équilibrée de la ressource en eau entre les différents usagers. Ensuite, dans

l'établissement des règles, Mr THIEBAUT Fabrice déclare qu'il faudra prêter attention à utiliser les bons termes, étant donné la valeur juridique du SAGE.

Mr HECQUET Guy effectue une remarque concernant les prélèvements d'eau par EDF. Selon la carte 28 de l'Atlas cartographique et p44 du document « Connaissance des usages », il est inscrit que les prélèvements d'eau par EDF se font dans la nappe, or Mr HECQUET Guy précise que ces prélèvements se font directement dans le canal de l'Escaut. Il signale également que l'établissement Electricité de France a été mis en service en 1970, p46 « Connaissance des usages ».

Mr THIEBAUT Fabrice ajoute que si les prélèvements sont réalisés dans l'Escaut, cela n'est pas du ressort du SAGE de la Sensée.

Mr HERBO Gustave lance le sujet du bras-mort de la Sensée en demandant s'il est prévu qu'il soit remis en eau.

Mr THIEBAUT Fabrice déclare que sa remise en eau n'est pas prévue mais le projet de son curage est toujours d'actualité. Il ajoute que le curage sera possible une fois le problème d'assainissement d'une habitation réglé et les boues polluées du bras-mort évacuées. Mr THIEBAUT Fabrice aborde les animations réalisées par le MNLE en annonçant que le financement de l'Agence de l'Eau sera normalement reconduit. Toutefois, il déclare que le MNLE devra trouver les fonds complémentaires à cette aide.

Mr HERBO Gustave déclare que le prix du bateau, pour les animations, est très coûteux et qu'il le sera davantage avec la hausse du carburant puis il faut prendre en compte le recrutement de nouveaux animateurs. Mr GUSTAVE Herbo ajoute que pour certaines écoles, le transport jusqu'au site constitue un frein à leur participation.

Mr THIEBAUT Fabrice ajoute que les écoles peuvent toutefois effectuées cet effort d'autant que les animations ne leur son pas facturées. Il rappelle l'objectif primaire de ces animations, celui de permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement et ainsi de réaliser un travail de sensibilisation.

Mr HERBO Gustave précise qu'il faut également que cette sortie entre dans le programme pédagogique de l'école, des classes.

Mr THIEBAUT Fabrice souligne que cela demande une réelle implication des professeurs. Il ajoute que les animations effectuées par le MNLE remportent un réel succès.

Mr HERBO Gustave déclare que les animations ne sont pas monotones et qu'il y a du changement tous les ans.

Mr THIEBAUT Fabrice conclue la réunion en annonçant la prochaine réunion qui aura lieu autour du SAGE de la Sensée : le CLE du 14 novembre 2012 à Vis-en-Artois.